

LA CRAU : Laurent FALAIZE : « L'économie circulaire, c'est trois domaines d'action et 7 piliers »

Représentant plus de 1 500 emplois, La Crau Pole, association d'entreprises à La Crau, est un poumon économique, fédérant des entreprises autour de projets en commun.



Depuis 8 ans, l'ambition de Laurent Falaize, président de La Crau Pole, et de son Conseil d'administration est de contribuer, autant que possible, au développement harmonieux de toutes les entreprises des 3 zones d'activités et de la qualité de vie des salariés.

« Aujourd'hui, les préoccupations environnementales, qui incluent également l'économie circulaire, sont prioritaires. Nous le démontrons, tous les ans, en organisant la Journée Indus'trions, journée de collecte gratuite des déchets de nos entreprises à la déchetterie de l'Estagnol », **décrypte Laurent Falaize.**

Le chef d'entreprise ajoute : *« Cette journée permet aux entreprises, de la zone de Gavarry, de l'Estagnol et du Chemin Long, une sensibilisation au tri des déchets. Elle est organisée par La Crau Pole, avec le soutien de la Ville de La Crau. C'est la possibilité pour les entreprises de venir, gratuitement, apporter leurs déchets : palettes, matériel informatique et ampoules et néons ainsi que des archives commerciales. L'objectif de cette opération est de faire connaître l'existence de la déchetterie et d'en fidéliser l'usage ».*

Concrètement, les adhérents, et toutes les entités présentes sur les trois zones d'activités, pouvaient apporter des déchets électroniques et électriques, du bois, des palettes usagées, du carton/papier non souillé, des gravats, du mobilier de bureau, des ampoules et piles, etc. Les entreprises pouvaient, également, mettre les archives commerciales dans la benne prévue à cet effet qui est, je le rappelle, une benne sécurisée avec la délivrance d'un certificat de destruction.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Pour cette opération Indus'trions 2019, la collecte se décompose ainsi : environ 4 tonnes d'archives, 6 tonnes de plastique, 1 tonne de bois et 30 ordinateurs complets.

Ayant fait depuis de longues années la lutte contre les décharges sauvages un cheval de bataille, Christian Simon, maire de La Crau, se réjouit : *« Tout ce qui concourt à la valorisation des déchets est positif. Que cette initiative*

vienne des entreprises démontre leur mobilisation. En effet, les entreprises sont elles-mêmes des productrices de déchets. Désormais, elles ont la possibilité de les recycler. La filière est organisée et à La Crau. Elles peuvent déposer leurs déchets à la déchetterie de l'Estagnol. Certes, tout n'est pas encore parfait, mais la ville s'emploie, tous les jours, à améliorer la situation et nous constatons une réelle prise de conscience des chefs d'entreprise ».

Pour Laurent Falaize : « *L'économie circulaire, c'est trois domaines d'action et 7 piliers* ».

Il s'explique : « Cela concerne, en priorité la gestion des déchets, mais pas seulement. Cela prend, également en compte, le recyclage, les offres des acteurs économiques au niveau de l'approvisionnement durable, l'éco-conception, une forme d'écologie industrielle et territoriale. C'est aussi une économie de la fonctionnalité qui prend en compte les demandes et les nouveaux comportements des consommateurs . Cela peut se traduite par une consommation responsable (achat, consommation collaborative, utilisation) et, surtout, un allongement de la durée d'usage : réemploi, réparation, réutilisation, en luttant contre l'obsolescence programmée des appareils ».



LES PROJETS DE LA CRAU POLE

« Prochainement, La Crau Pole va finaliser une étude

« Filidéchet » sur l'économie circulaire pour les flux entrants et sortants des déchets, étude subventionnée par la Région Sud et la Métropole TPM. 30 entreprises vont être auditées. Cette étude sera également partagée avec des associations d'entreprises comme l'AFUZI, l'ADETO et UA2P (Le Palyvestre à Hyères) pour mettre en place des actions communes », détaille le président de l'association.

Cet appel à projets Filidéchet vise à soutenir et promouvoir les projets innovants et expérimentaux présentant un fort potentiel de reproductibilité ou de transfert et concourant, de façon concrète, à favoriser l'économie circulaire, réduire la quantité de déchets destinés au stockage et à l'incinération, optimiser la valorisation, favoriser le développement économique, social et environnemental autour de nouvelles activités liées à la valorisation matière des déchets. Bref, faire des déchets une ressource pour les territoires et l'économie.

Optimiste quant à la réalisation de ces projet sur le territoire varois, Laurent Falaize conclut : *« Les principaux enjeux sont de permettre la mise en œuvre des projets d'économie circulaire en région et d'encourager une gestion durable des ressources naturelles (matière, énergie, foncier, etc). Il s'agit, également, de favoriser la mutation du système productif régional vers des procédés moins impactant pour l'environnement et plus économe en ressource. Enfin, nous souhaitons soutenir la mise au point de produits et services innovants, en aidant à l'émergence de nouveaux modèles d'affaires ».*

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

170 ENTREPRISES ET 1 500 EMPLOIS

La Crau Pole est une association d'entreprises qui a été créée, en octobre 2011, à La Crau. A ce jour, elle représente 170 entreprises, et plus de 1 500 emplois, parmi lesquelles

des grandes entreprises : BC Transport, UPS, France Boissons, FIOUL 83, TLV TVM, MASSAFERRO, France Récupération Recyclage. Mais aussi des commerçants, des professions libérales, des entreprises horticoles, etc. L'activité s'étend sur plus de 65 hectares et 3 zones d'activités (Gavarry, zone commerciale de l'Estagnol et Chemin Long, entre La Garde et Hyères).

Pour en savoir plus : <https://lacraupole.fr/>

UNE DECHETTERIE AU SERVICE DES ENTREPRISES

Les déchets admis le plus souvent :

Solvants usés, huiles usées

Déchets acides

Déchets de peintures, vernis, encres et colles

Petits déchets chimiques en mélange

Déchets infectieux des soins médicaux ou vétérinaires

Déchets métalliques, de papiers et cartons

Pneumatiques hors d'usage

Déchets de bois, encombrants ménagers divers

Piles électriques et batteries usagées

Déchets verts (provenant de jardinage,...)

Déchets de béton, briques

Ne sont pas admis les déchets du bâtiment

La déchetterie est ouverte aux entreprises qui doivent régler une redevance.

Heures d'ouverture de la déchetterie de l'Estagnol : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, et samedi : 8h-12h et 13h-18h.